

<https://www.aefinfo.fr/depeche/690128>

✍ Elise Le Berre

🕒 6 min read

Ruralité : E. Borne veut doubler le nombre de territoires éducatifs ruraux et créer une carte scolaire

Le dispositif des territoires éducatifs ruraux (TER), qui a "fait ses preuves", sera généralisé, annonce Élisabeth Borne, en déplacement dans la Nièvre le 31 mars 2023 aux côtés de Pap Ndiaye. Ils seront doublés "dès la rentrée". La Première ministre souhaite aussi "changer de démarche" sur les fermetures de classes, par une approche pluriannuelle de la carte scolaire. Toujours dans l'optique de répondre aux spécificités des territoires ruraux, la cheffe du gouvernement dit vouloir développer les classes d'internat dans les lycées ruraux. Autre sujet évoqué : le dialogue avec les syndicats.



Elisabeth Borne et Pap Ndiaye dans le cadre d'un déplacement sur l'égalité des chances dans les territoires ruraux dans la Nièvre, le 31 mars 2023. Libre de droits

Élisabeth Borne est revenue sur une des priorités éducatives énoncées par Emmanuel Macron lors de son interview le 22 mars dernier : la gestion des fermetures de classes en milieu rural, lors d'un déplacement dans la Nièvre dédié à l'éducation dans les territoires ruraux aux côtés de Pap Ndiaye et de la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité le vendredi 31 mars 2023. Interviewé sur *Franceinfo* au soir de ce déplacement, le ministre de l'Éducation nationale a précisé ces annonces.

La Généralisation des territoires éducatifs ruraux

"C'est important de tenir compte de la spécificité des territoires, et c'est pour cela que nous avons souhaité venir dans la Nièvre, pour voir l'expérience d'un territoire éducatif rural : c'est une réponse adaptée précisément à nos territoires ruraux, où l'ensemble des acteurs se mobilise pour la réussite éducative de nos jeunes", explique Élisabeth Borne.

Estimant que le dispositif de territoire éducatif rural (TER) a "fait ses preuves" ([lire sur AEF info](#)), elle souhaite "le généraliser et permettre à tous les territoires qui souhaitent s'engager dans ce type de démarche de pouvoir le faire progressivement, en les doublant à partir de la rentrée prochaine et en répondant à toutes les demandes". "Il y a 65 TER aujourd'hui", précise Pap Ndiaye sur *franceinfo* le 31 mars 2023, au soir de ces annonces.

Conçu comme le pendant des "Cités éducatives" dans les territoires ruraux ou isolés, le programme Territoires éducatifs ruraux, lancé en 2021, vise à "renforcer les prises en charges pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire", selon les termes du **MEN** ([lire sur AEF info](#)).

Fermeture de classes : Une carte scolaire pluriannuelle

Autre "point sensible" dans les territoires ruraux : "les fermetures des classes". Aujourd'hui "annoncées quelques mois à l'avance", la Première ministre souhaite "changer de démarche, avoir une approche sur plusieurs années". Elle veut "pouvoir anticiper, partager en transparence avec les élus et les parents d'élèves les évolutions démographiques prévues, et avoir le temps de s'organiser pour trouver des réponses adaptées".

Tandis que les maires ruraux dénoncent "une accélération des fermetures" de classes et d'écoles à la suite de "décisions unilatérales" de l'Éducation nationale ([lire sur AEF info](#)), Élisabeth Borne explique qu'il est possible "d'anticiper trois ans à l'avance, et de procéder à des regroupements entre écoles, construire les réponses avec les territoires, plutôt que fermer les classes".

"Nous allons envisager la carte scolaire de manière pluriannuelle", complète Pap Ndiaye. "Au lieu de donner chaque année, en juin puis en février, la liste des classes qui ferment, nous allons mener une réflexion sur trois ans avec les collectivités, pour échanger avec les maires et les préfets sur ce sujet". "Nous devons faire mieux en matière de carte scolaire", concède le ministre, qui précise que "cette concertation avec les collectivités sera mise en place pour la rentrée 2024".

Augmenter les places d'internat dans les lycées ruraux

Selon le [Snuipp-FSU](#), au 31 mars, "5 424 fermetures de classes sont actées dans l'ensemble des départements, pour seulement 3 186 ouvertures", soit un solde négatif de 2 238 classes. Il est "plutôt question de 1 500 fermetures de classes", souligne quant à lui Pap Ndiaye. Le ministre justifie ces fermetures par "la chute des effectifs scolaires : nous allons perdre près de 90 000 élèves à la rentrée 2023 en raison de la baisse de la natalité, il faut s'adapter à ces réalités".

Enfin, pointant "l'importance que les jeunes puissent accéder aux meilleurs parcours scolaires", la Première ministre veut augmenter les places d'internat dans les lycées ruraux, afin "que les jeunes ne soient pas contraints, dans leur choix de lycée, par l'éloignement géographique" ([lire sur AEF info](#)).

"La qualité du dialogue avec les syndicats, notamment sur la revalorisation, est importante"

Par ailleurs, la Première ministre réaffirme l'engagement du gouvernement visant "à ce qu'à partir de la rentrée, il puisse y avoir systématiquement des remplacements, y compris de courte durée".

Interrogé sur les concertations actuellement menées avec les syndicats enseignants dans le cadre de la revalorisation du métier enseignant, et alors que le "pacte" doit justement

améliorer les remplacements à courte durée ([lire sur AEF info](#)), le ministre rappelle qu'il est "important de maintenir le dialogue avec les syndicats : nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais la qualité du dialogue sur les questions cruciales reste déterminante".

Il a d'ailleurs "salué la nomination de Sophie Binet", nouvelle secrétaire générale de la CGT, et ancienne ~~CPE~~ en lycée professionnel, et le fait que ce soit "une femme qui dirige une grande confédération syndicale". "Il est important de renouer le dialogue pour les grandes questions qui se posent avec l'Éducation nationale".

Les mobilisations dans le cadre de la réforme des retraites

"La mobilisation des enseignants est en baisse, "même si une forme de mobilisation persiste", reconnaît Pap Ndiaye. "Nous proposons aux professeurs des éléments importants pour la retraite, comme la retraite progressive, le départ à date anniversaire et la hausse des rémunérations en fin de carrière".

Quant aux jeunes, "Ils sont de plus en plus mobilisés, mais dans des proportions qui ne sont pas non plus celles d'une mobilisation de la jeunesse : ce n'est pas un mouvement, ni la mobilisation de 2006". Pour le ministre, les jeunes "ont des questions importantes, comme celles des bourses universitaires ([lire sur AEF info](#)), ou la santé mentale qui nous préoccupe beaucoup ; il faut pouvoir y répondre".

Generated with Reader Mode